Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 14 (1876)

Heft: 46

Artikel: [Nouvelles diverses]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183918

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

n'ont pas établi qu'il ait fait argent d'aucun des objets volés. Il voulait avoir un musée rural complet,

et y avait réussi.

Pour me servir d'une autre expression du ministère public, l'exécution de ces nombreux coups de main offre une grande monotonie. Toujours de nuit, à peu près aux mêmes heures et par les mêmes moyens: escalades, bris de vitres dans des maisons inhabitées. Triste et facile besogne, qui était presque devenue un passe-temps!!!

Les deux journées qu'ont duré les débats ont été dures pour le coupable. Afin d'établir sa responsabilité civile vis-à-vis des lésés, on lui demandait pour chaque cas d'estimer le montant des objets

enlevés. Exemple:

M. le président. Accusé, dites-nous combien valait les objets que vous reconnaissez avoir pris à M. X?

L'accusé. 8 livres de beurre à 1 fr. = 8 fr., la toupine, 1 fr., cela fait 9 fr.; 3 chemises d'homme à 4 fr. = 12 fr.; 12 et 9 font 21; 2 pantalons à 4 fr. = 8 fr.; 21 et 8 font 29; 6 draps de lit à 5 fr. = 30 fr.; 30 et 29 font 59; 2 jupes de femme à 3 fr. = 6 fr.; 59 et 6 font 65; une paire de lunettes, 2 fr. Cela fait en tout 67 fr.

M. le président. Plaignant, avez-vous des observations à faire sur la taxe de l'accusé?

Le plaignant. Non, M. le président, ça peut passer!

Et ainsi de suite pendant une longue demi-journée, toujours l'accusé taxant et presque dans tous les cas les lésés acceptant la taxé!

Vous voyez par cela qu'on n'avait pas affaire avec une intelligence ordinaire, mais bien plutôt avec l'é-

toffe d'un commissaire-priseur.

Néanmoins, tout cela est triste, profondément triste. Voilà un jeune homme pour qui la vie s'ouvrait riante et facile, que l'occasion peut-être a fait tomber, et que le succès dans cet art déplorable a fait commettre faute sur faute avec une effrayante progression!

Le jury criminel avait à répondre sur environ

130 questions.

Il y avait 26 chefs d'accusation et dans 24 cas,

l'accusé a été reconnu coupable.

Aujourd'hui, le héros de cette cause, heureusement rare dans nos annales judiciaires, expie ses torts envers la société. Et je ne puis m'empêcher de répéter une parole d'un procureur-général s'adressant au jury:

Condamnez! mais soyez indulgents! Thermes-de-Lessus, 9 novembre 1876.

L. C.

Une opération chirurgicale, qui aura sans doute un grand retentissement dans le monde médical, vient d'être faite par M. le docteur Verneuil, de Paris. Il s'agit d'un jeune ouvrier affecté d'un retrécissement de l'œsophage rendant impossible l'introduction des aliments dans l'estomac. Après de nombreux efforts faits au moyen de la sonde dans le but de rétablir le passage obstrué, M. Verneuil, n'arrivant à aucun résultat, et voyant son malade s'affaiblir de jour en jour, se décida à tenter un moyen radical plutôt que de le voir mourir d'inanition. Il pratiqua l'opération dite de la gastrostomie, qui consiste à ouvrir les parois de l'abdomen, du péritoire et de l'estomac, puis d'introduire dans celui-ci un tube en caoutchouc destiné à nourrir le malade.

C'est au moyen de ce tube, de cette bouche artificielle que le jeune homme prend actuellement tous ses aliments, et qu'il doit la vie, car sa santé s'est tout à fait rétablie.

Voilà donc un pauvre diable qui mange et boit sans percevoir aucune sensation agréable, sans que son palais, dont le rôle est maintenant annulé, puisse lui faire apprécier, en quoi que ce soit, le goût et la saveur des mets qu'on lui présente. Quelquefois seulement, il se plaît à prendre dans sa bouche une gorgée de liquide alimentaire pour en savourer le goût et pour la rejeter après.

On ne peut donc pas dire que ce jeune homme vit pour manger, bien au contraire, car il mange

absolument pour vivre.

Que deviendraient tant de gourmets, tant de gens qui ne vivent que pour manger et dont l'unique préoccupation consiste à se faire apprêter de bons repas, si jamais une telle affliction venait à les frapper?...

Onna travaichà su lo lé.

Quand l'est qu'on voïadze de né, fâ pas tant bon étrè solet, kâ vo sédè qu'on dit: pî què d'allâ dè né; et quand bin on a onna bouna triqua d'épena nâire, on est bin ése d'avâi cauquon po dévezâ et po sè baillî dâo corâdzo, et adon on fâ état d'êtrè resolu po férè à vaire à l'autro qu'on est on tot crâno et on ne s'épouâire pas atant d'na rata que s'einsatè dein son perte. L'est veré qu'ique iô l'est on bocon sorant, on a adé on pou la gruletta et s'on ne tint pas dein la man on trossé dè cliiâ âo bin son couté cllioù, seimbliè adé que ti lè serveints et ti lè bregands dâo canton vo vont tchâidrè dessus po vo z'émelluâ. Dè dzo, on est dâi z'autro urons et ma fâi, gâ de dévant, n'ia pas de diablio qu'ouséye vo cresenâ, surtot quand on raconte qu'on a passâ dein on tôt endrâi, ma soveint ia mé dè braga qué dè fé. Su lo lé, adieu lè serveints, lè bregands, lè porta-boennès et tot lo batacllian, mà tot parâi, quand fâ 'na grossa vâodâire, que lo lé est pliein dè mutons et que lé bedjus sè sauvont pè lo boo, s'on est dein 'na crouïe liquietta et bin einnant et se lo lé rebouillé, lâi fâ pas pe bio què su lo pont dè la Sordze à la miné, pè on teimps dè tounéro et d'einludzo. On est mau à s'n'ése d'étre solet, mâ faut pas avâi avoué sè 'na crouïe dzein.

Yon de stão z'ans passâ, lo dzo de la Sin Metzî, que l'a fé cliia tant gross'oùra, lo naviot à Macaca que revegnai à Outsy du per delé, brelantsive bin tant, que Macaca, que n'étâi portant pas épouâiriâo, on part de fennès et lo bravo Tiabot, qu'étiont dessus, cruront bin ne pas resabottâ su lo pliantsi âi